

ALERTE

**35 fédérations et associations nationales
Des collectifs inter-associatifs locaux
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion**

Paris, le 9 octobre 2024

Communiqué de presse

La lutte contre la pauvreté : Un investissement social payant !

Dans un contexte où la priorité de lutte contre la pauvreté se heurte régulièrement aux objectifs de réduction de la dette publique, le Collectif ALERTE dévoile les résultats d'une étude qui brise les idées reçues, en montrant l'impact économique positif des politiques de lutte contre la pauvreté.

Les 35 associations du Collectif ALERTE sont préoccupées par l'instabilité politique actuelle, à l'aube des débats relatifs au PLF 2025. C'est pourquoi il nous a paru important de mettre en avant le fait qu'il est possible de lutter contre la pauvreté lorsque la volonté politique est présente.

Au travers une étude réalisée par le cabinet Olivier Wyman pour le Collectif ALERTE, nous démontrons que le coût du non traitement de la pauvreté impacte significativement les finances publiques et donc que **la France n'a pas seulement les moyens d'éradiquer la pauvreté, elle y a intérêt !**

Tout d'abord, il est important de rappeler que la pauvreté est vectrice de coûts indirects et ce dans plusieurs domaines telle que la santé, l'éducation, la justice ... L'étude que nous vous présentons le chiffre à 67 milliards d'euros.

Si le gouvernement venait à réduire les dépenses liées aux prestations sociales, ces coûts indirects de la pauvreté augmenteraient mécaniquement, sans mentionner que cette décision, renforcerait les inégalités et fractures sociales

Lutter contre la pauvreté par de nouvelles dépenses génère de manière automatique plus de recettes publiques, notamment au travers de la TVA mais aussi des cotisations sociales et patronales liées aux retours à l'emploi.

Au cours de l'étude, nous étudions différents scénarios plus ou moins optimistes et nous arrivons à la conclusion que cet investissement social aboutirait sur 10 ans à 1€ économisé pour 1€ investi, tout en permettant aux 9 millions de personnes pauvres, « au sens statistique », de « passer » au-dessus du seuil de pauvreté.

Notre étude chiffre à 119 milliards d'euros par an le coût actuel de la pauvreté en France métropolitaine pour la puissance publique (additions des coûts directs et indirects). Face à ces coûts importants, il ressort qu'un investissement public additionnel net de l'ordre de 8 Mds d'euros par an sur 10 ans, permettrait non seulement d'éradiquer la pauvreté au sens statistique, mais aussi, de créer en retour un effet très vertueux pour les finances publiques.

Cependant, nous ne savons que trop bien nous, associations de solidarité, que la pauvreté ne se résume pas à des difficultés monétaires.

Pour mener cette étude, le cabinet Oliver Wyman s'est appuyé sur des travaux conduits en France où à l'étranger. Si certaines estimations restent à approfondir, l'intérêt de ce travail est de poser le débat dans des termes nouveaux : combattre la pauvreté n'est pas seulement une évidence morale pour redonner de la dignité à chacune et chacun, c'est aussi une évidence économique.

Eradiquer la pauvreté est donc possible. Il est temps d'agir !

Contacts presse :

Uniopss/ALERTE : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Uniopss/ALERTE : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – cpenot@uniopss.asso.fr